

Image not found or type unknown



## DOMMAGES ET INTERETS et DEPENS

Par **saskatchewan**, le **06/02/2009** à **14:02**

Bonjour à tous,

Je souhaite que mon avocat deamnde à mon adversaire des dommages et intérêts et que sas honoraires mes soient remboursés.

S'agit-il d'évoquer l'art 700 du Nouveau Code de procédure? ou sinon qu'elle est la phrase consacrée?

Y-aurait il un site sur lequel je pourrais consulter les codes?

Merci, bonne journée,  
Gwen

Par **ardendu56**, le **07/02/2009** à **20:05**

Tapez  
Légifrance

Vous aurez l'essentiel du droit français.

Bonne soirée.